



numéro baudrier: \_\_\_\_\_

heure: \_\_\_\_\_

Règles de conduite et d'usage pour le Parc Aventure Schroecken  
(AGB Josef Staggl, 6888 Schroecken, Heimboden 104)

- 1. Chaque participant doit lire les règles d'usage avant d'entrer dans le Parc Aventure. En signant ce document, le participant confirme qu'il/elle a pris connaissance de ces règles, qu'il/elle les comprend et qu'il/elle les souscrit. Les accompagnants de mineurs doivent lire les règles avant de les expliquer aux mineurs avant d'entrer dans le Parc. En signant ce document, l'accompagnant confirme qu'il/elle a lu le document, qu'il/elle a expliqué les règles au mineur et que le mineur les souscrit. Les noms et dates de naissance des mineurs doivent être écrits au dos de ce document.
- 2. L'usage du parcours Accrobranche pourrait être dangereux et se fait à ses risques et périls. Si vous ne respectez pas les consignes de sécurité, chutes et lésions sont possibles. Portez des vêtements appropriés, il est possible que vos vêtements soient souillés, par exemple à cause de résine.
- 3. Josef Staggl est la seule personne autorisée de commande. Il est seulement légalement responsable pour dommages aux personnes ou propriétés en cas d'infraction d'omission de la personne autorisée de commande ou un membre de la direction.
- 4. Vous pouvez seulement utiliser le Parc Aventure si vous n'êtes pas malade et/ou si vous ne montrez aucun signe mental ou physique d'affaiblissement qui est potentiellement dangereux pour votre propre santé et/ou la santé de quelqu'un d'autre. Toute personne sous l'influence de l'alcool ou drogues se verra refusé l'accès au Parc.
- 5. Les activités "Wasser" (eau) et "Wald" (forêt) sont uniquement ouvertes pour les adultes et enfants qui ont plus de six ans, accompagnés d'un adulte ou accompagnant.
- 6. L'activité "Himmelreich" (ciel) est uniquement ouverte pour les adultes et enfants qui ont plus de douze ans, accompagnés d'un adulte ou accompagnant.
- 7. Adolescents de quatorze ans ou plus ont accès à toutes les activités, pourvu qu'ils aient l'autorisation écrite et la supervision d'un adulte ou accompagnant au sol.
- 8. Dans le Parc, n'emportez aucun objet de valeur que vous pourriez perdre sur le site ou qui peut endommager les autres participants (bijoux, téléphones portables, caméras, sacs à dos, etc.)
- 9. Chaque participant doit suivre la démonstration théorique et pratique de sécurité complète avant de commencer aux attractions. Toutes les instructions et décisions de la personne autorisée de commande sont contraignantes. En cas d'infractions ou violations des instructions de sécurité ou des demandes de la personne autorisée de commande, le participant peut être expulsé du Parc Aventure. En cas d'infractions ou violations des instructions de sécurité ou des demandes de la personne autorisée de commande, Josef Staggl n'accepte aucune responsabilité en cas de dommages.
- 10. L'équipement loué est composé de: casque, baudrier, longues, mousquetons. Si vous utilisez le matériel de sécurité, suivez les instructions de la personne autorisée. Vous gardez votre matériel, vous ne le passez pas à quelqu'un d'autre et vous ne l'enlevez pas si vous êtes

dans le Parc. Avant de quitter le Parc, vous rendez le matériel au dépôt. Après une visite aux toilettes, un membre de la direction doit vérifier votre matériel.

Vous attachez les mousquetons de sécurité toujours à la longe de sécurité rouge, les ouvertures en sens inverse. Si vous changez de longes, un mousqueton reste toujours attaché à la longe de sécurité rouge. Il est strictement interdit de détacher les deux mousquetons de sécurité en même temps de la longe de sécurité rouge.

- 11. Chaque poste (station) est utilisé par une personne max. en même temps. Sur les plateformes ou au début de chaque poste individuel, un maximum de 3 personnes est autorisé.
- 12. La direction se réserve le droit d'expulser les personnes qui ne suivent pas les règles du Parc. La direction se réserve également le droit d'arrêter une activité pour des raisons de sécurité (par exemple tempête, grosses pluies et pluies d'orages). Dans ce cas, le prix d'entrée ne sera pas remboursé. Si le participant quitte le Parc **de son plein gré**, le prix d'entrée ne sera pas remboursé non plus. En cas de temps incertain, nous vous conseillons de prendre contact par téléphone ou de vérifier les heures d'ouverture sur internet. La direction n'est pas responsable en cas de changement soudain des heures d'ouverture à cause des conditions atmosphériques. Les billets d'entrée ne sont pas remboursés. La période maximale dans le Parc est de 3,5 h.
- 13. Vous payez comptant et en avance. Pour les groupes, une facture est possible sur demande.
- 14. Nous acceptons les réservations pour groupes uniquement si la direction du Parc reçoit un enregistrement écrit avec le nombre de participants. La personne autorisée du Parc doit confirmer cet enregistrement. Annuler les réservations de groupes se fera selon les règles du contrat qui seront présentés aux groupes.
- 15. Josef Staggl se réserve le droit de faire des photos, films ou matériel de publicité pour des buts promotionnels ou informatifs dans le Parc. Les visiteurs du Parc peuvent uniquement faire ceci pour des buts promotionnels s'ils ont l'autorisation préalable.
- 16. Uniquement la loi autrichienne est applicable (République d'Autriche).

#### Infos personnelles du participant

Nom	Prénom	Date de naissance
Rue	Numéro	
Code postal	Lieu	Pays
Signature	E-Mail	

#### Infos d'accompagnant pour enfants jusqu'à 14 ans

Nom	Prénom	Date de naissance
Rue	Numéro	
Code postal	Lieu	Pays
Signature	E-Mail	